

Tournoi Open Jeunes, sur 2 tours indépendants - Règlement 23-24

Article 1 : Conditions de participation

Compétition ouverte aux jeunes (filles et garçons) de -9/-11/-13/-15/-19 ans, possédant une licence FFTT portant la mention "certificat médical présenté" :

- soit une licence loisir
- soit une licence compétition.

Le "tournoi open jeunes" fait donc partie des rares compétitions ouvertes aux licenciés « loisir », sans que leur licence ne bascule en « compétition ».

Article 2 : Organisation

→ Compétition organisée par les Commissions "Sportive" et "Jeunes et Technique" du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table. Elle se déroule sur **deux tours indépendants**. Il faut donc **transmettre l'inscription de vos joueurs à chaque tour**.

→ Formule de la compétition :

- Deux tableaux sont proposés pour les licenciés « loisir » : **(leur licence ne basculera pas en « compétition »)**

- A-** Licenciés loisir, F et G, -9 ans et – 11 ans
- B-** Licenciés loisirs et G, - 13 ans à – 19 ans

- Plusieurs tableaux sont proposés pour les licenciés « compétition » :

- C -** Licenciés compétition poussins-benjamins (peu importe les points classement)
- D -** Licenciés compétition minimes-cadets-juniors à 500 points
- E -** Tableau féminin pour les licenciées compétition (ne sera maintenu que si un nombre suffisant de joueuses le permet ; s'il n'a pas lieu, les F seront placées dans les tableaux G qui correspondent à leur âge et à leurs pts classement)
- F –** Tableau pour les joueurs compétition ayant plus de 500 points, de M1 à J4 (poules puis tableau final, si possible à classement intégral)

Remarques :

- 1) si un compétiteur de **catégorie benjamin** a un profil qui justifie sa participation **dans le tableau F**, les organisateurs pourront prendre cette décision en accord avec les éducateurs présents (et notamment l'ATD).
- 2) selon le nombre de participants dans les tableaux, les organisateurs en accord avec les JA pourront décider :
 - **soit de fusionner certains tableaux dont les effectifs sont faibles** (pour les récompenses, les organisateurs tiendront compte des tableaux initialement prévus)
 - **soit de scinder davantage les tableaux dont les effectifs sont élevés**

→ **Déroulement sportif** : les organisateurs détermineront la formule la plus adaptée pour chaque tableau, en fonction des contraintes (nombre de joueurs, nombre de tables disponibles, niveau des joueurs ...). L'objectif sera bien sûr de rendre intéressante la compétition pour les joueurs inscrits.

Quelques formules possibles :

- **Formule « top » : une poule unique, sans tableau final.**

- **Formule en deux séries de poules.** Par exemple, dans un tableau de 9 joueurs, une première série de 3 poules de 3 joueurs. A l'issue de ces poules initiales, de nouvelles poules sont formées :

- une poule avec les 3 joueurs vainqueurs des poules initiales (cette poule jouera les places 1 à 3 du classement final)
- une poule avec les 3 joueurs ayant fini 2^e des poules initiales (cette poule jouera les places 4 à 6 du classement final)
- une poule avec les 3 joueurs ayant fini 3^e des poules initiales (cette poule jouera les places 7 à 9 du classement final)

- **Formule en poules puis tableau final :**

- sortie de poules avec une seule partie finale (ex : si deux poules, les 1ers de chaque poule s'affrontent pour les places 1-2 du classement final ... les 2^e de poule, pour les places 3-4 du classement final ...)
- sortie de poules avec plusieurs parties dans le tableau final

La formule précise de la compétition sera déterminée par le JA en charge de l'épreuve.
Quelle que soit la formule choisie, les joueurs seront placés par ordre de valeur selon les points classement de la phase en cours (dans les 2 cas, la phase retour).

Article 3 : Lieu et horaires de la compétition

→ Lieu de la compétition : sera déterminé pour chaque tour par la Commission Sportive.

→ Horaires prévisionnels : fin de pointage à 13h45 (physique ou par téléphone : *Sébastien Cendrier* : 06 87 26 35 03 / *Stéphane Ollivier* : 06 71 26 89 74), début à 14h, fin vers 17h30.

Article 4 : Coût d'inscription

→ 5 euros par joueur, pour un tour.

Article 5 : Récompenses (pour les tableaux initialement prévus, même si une fusion a eu lieu)

1^{er} : coupe + bon d'achat de 15 €

2^e : médaille

3^e : médaille

INSCRIPTIONS A REALISER SUR SPID, espace MON CLUB jusqu'à la veille de l'épreuve, à savoir :

- le vendredi **12/01/2024** pour le 1^{er} tour
- le vendredi **14/06/2024** pour le 2^e tour

Si besoin, envoi de mail possible à : stephane.ollivier2@laposte.net et/ou au Comité
(comite28tt@wanadoo.fr)

Droits d'engagement seront imputés sur le compte club. Le comité n'encaissera pas de paiement transmis par les familles elles-mêmes.